

10 ans
eSMD.

École Supérieure Musique et Danse
112 Avenue de France - Lille

L'École Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France – Lille (ESMD) recrute sa directrice générale/son directeur général

PROLONGATION
DE L'ANNONCE

Type de contrat

CDI
Détachement possible

Lille

Prise de fonction septembre/octobre 2023

Secteur

Enseignement supérieur artistique

Contexte

Terre historique d'innovation et de développement culturels favorisés par un partenariat constant entre l'État, la Région et les collectivités, les Hauts-de-France bénéficient d'un réseau d'enseignement initial spécialisé très dense ainsi que d'un tissu d'acteurs culturels au service de la création et du développement culturel du territoire, terreau favorable à la richesse d'un enseignement supérieur culture (8 écoles supérieures culture).

Présentation de la structure

L'École Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France – Lille (ESMD), association loi 1901 présidée par Jean-Claude Casadesus, est un établissement d'enseignement supérieur artistique formant les musiciennes et musiciens interprètes et pédagogues, ainsi que les danseuses et danseurs pédagogues, d'aujourd'hui et de demain.

Elle est accréditée pour la période 2020-2026 par le ministère de la Culture à délivrer :

- le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM),
- le Diplôme d'État de professeur de musique (DE).

Elle est également habilitée à dispenser la formation menant au Diplôme d'État de professeur de danse (classique et contemporaine) pour la période 2020-2025.

L'ensemble de ses formations est dispensé sur 11 sites de la région Hauts-de-France. Le siège social ainsi que le département musique sont accueillis au sein du CRR de Lille ; le Ballet du Nord/CCN de Roubaix accueille le département danse.

L'ESMD a placé l'éducation artistique et culturelle et le territoire au cœur de son projet d'établissement et collabore avec de nombreux acteurs et partenaires artistiques et culturels qui contribuent ainsi à sa vitalité. Elle accueille chaque année 150 étudiants en formation initiale pour 190 cursus d'étude, ainsi que des cohortes de formation continue et de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Son équipe est constituée de 14 permanents. Le budget de fonctionnement s'élève à 2 440 000€ en 2022.

L'établissement dispose d'une charte Erasmus+ et de la certification Qualiopi. Il est signataire d'une charte éthique pour l'égalité entre les femmes et les hommes et contre toute discrimination.

Description du poste

La future directrice générale ou le futur directeur général a pour mission d'assurer la direction générale de l'établissement conformément aux statuts de l'association et de conduire la définition et la mise en œuvre du projet pédagogique, artistique et culturel, conformément à l'accréditation du ministère de la Culture et aux orientations stratégiques définies par le conseil de gestion de l'ESMD, son instance de gouvernance, en lien avec ses partenaires. La direction générale est secondée dans ses missions par une directrice administrative et financière, une directrice du département musique et une directrice du département danse.

Missions

La directrice générale ou le directeur général :

- élabore et met en œuvre le projet stratégique pédagogique, artistique et culturel, dans le respect de son cadre réglementaire, des objectifs du contrat pluriannuel, des calendriers de renouvellement des accréditations et des habilitations et rend compte de son exécution aux instances de gouvernance,
- assure et garantit la gestion et la gouvernance de l'établissement au vu de ses ressources partenariales, humaines et budgétaires et dans le respect de la dynamique territoriale engagée,
- garantit la bonne marche des instances administratives, pédagogiques et scientifiques, anime et encadre les équipes,
- garantit le respect de la charte éthique de l'établissement et inscrit l'établissement dans les enjeux sociaux et sociétaux,
- pérennise et développe les partenariats avec les acteurs de l'enseignement spécialisé, de l'enseignement supérieur et du spectacle vivant, pour renforcer l'attractivité et le rayonnement de l'établissement, renforcer la fonction de pôle ressource sur le territoire régional et favoriser les pratiques hybrides et innovantes qui sont au cœur des enjeux d'insertion professionnelle,
- renforce l'autonomie de l'établissement en consolidant les financements actuels, en développant les ressources propres, en trouvant des solutions immobilières pérennes.

Le Président lui accorde toutes délégations nécessaires à l'accomplissement des missions de l'association. La directrice générale ou le directeur général peut accorder toutes les délégations nécessaires aux membres de son équipe pour l'accomplissement des missions, dans le respect des textes en vigueur.

Pour candidater :

Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard le 28/02/2023. Elle sera constituée : d'une lettre formalisant votre candidature, précisant vos motivations et faisant mention de vos prétentions salariales, d'un CV, d'une note d'intention d'un maximum de deux pages.

Les candidatures sont à adresser par courriel uniquement, à : info@esmd.fr

Les personnes présélectionnées seront informées le 20/03/2023 et recevront un dossier afin de rédiger un projet stratégique (20 pages maximum) à renvoyer au plus tard le 04/05/2023 par courriel uniquement à : info@esmd.fr.

Les auditions se dérouleront entre le 5 et le 16 juin 2023.

Pour toute information complémentaire, merci de vous adresser à : info@esmd.fr